

Conseil Municipal
Séance publique 07/10/24

/ Délibération DEL24_10_07_8

SPORTS. Attribution de subventions aux associations sportives dans le cadre de frais exceptionnels

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 33

Date de la convocation 01/10/2024

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Madame Aude LONG

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Bayrem BRAIKI, Madame SOUAD OUASMI, Madame Patricia OUVRARD, Monsieur Ndiaye HAMDIA TOU, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Madame Aude LONG, Monsieur Albert NIGRA, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYVALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Dépôt de pouvoir Monsieur Lanouar SGHAIER **donne pouvoir** à Madame Aude LONG, Madame Véronique CALLUT **donne pouvoir** à Monsieur Pierre-Alain MILLET, Monsieur Nicolas PORRET **donne pouvoir** à Monsieur Benoît COULIOU, Madame Monia BENAÏSSA **donne pouvoir** à Madame SOUAD OUASMI, Madame Joëlle CONSTANTIN **donne pouvoir** à Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir** à Madame Samira MESBAHI, Monsieur Karim SEGHIER **donne pouvoir** à Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir** à Madame Patricia OUVRARD, Madame Sandrine PICOT **donne pouvoir** à Monsieur Lotfi BEN KHELIFA

La Ville de Vénissieux à travers sa politique sportive soutient les clubs dans leur développement. Dans ce cadre, les clubs sollicitent la Ville pour des aides financières exceptionnelles lorsqu'ils rencontrent des frais occasionnels (frais de déplacements aux championnats de France, d'Europe ou du Monde ; grands événements de la vie du club comme des anniversaires ; achat de matériel non prévisible).

Ainsi, les associations sportives suivantes ont sollicité la Ville de Vénissieux pour un soutien financier à la réalisation d'un ou plusieurs projets :

<u>Association concernée</u>	<u>Motif du soutien financier</u>	<u>Subvention proposée</u>

Union Sportive Vénissieux Rugby (USV Rugby)	Frais de déplacements et d'hébergement d'un tournoi de fin de saison des jeunes de l'école de Rugby à Servian (8 juin 2024)	1 000 €
Amicale Laïque Vénissieux Parilly Judo (ALVP Judo)	Frais engendrés par les déplacements au championnat d'Europe juniors en Croatie (3 au 5 mai 2024) , aux championnats de France juniors (2 et 3 mars 2024) ; vétérans (22 et 23 juin 2024) , minimes (23 et 24 mars 2024), seniors 3D (8 juin 2024)	1 230 €
Badminton Vénissieux Sud Est (BVSE)	Frais de déplacements au championnat d'Europe Vétérans à Heusden-Zolder en Belgique (25 au 31 août 2024)	2 150 €
Lyon Métropole Danse Sportive (LMDS)	Frais de déplacements d'un couple au championnat du monde junior à Wusi en Chine (16 au 19 juillet 2024)	3 480 €
Gymnastique Volontaire Vénissieux	Remplacement du matériel volé Salle du Cadran	80 €
Vénissieux Boxe Française (VBF)	Frais de déplacements de boxeurs aux championnats de France à Mèze (12 au 14 mars 2024) , Bordeaux (23 et 24 mars 2024) et Calais (20 et 21 avril 2024)	590 €

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2121-29,
Considérant la politique sportive déclinée par la Ville,

Le Conseil municipal,
Le rapport de Monsieur KHAMLA, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Attribuer à l'USV Rugby une subvention de 1 000 € pour la participation des joueurs de l'école de rugby à un tournoi,
- Attribuer à l'ALVP Judo une subvention de 1 230 € pour la participation de groupes d'athlètes aux championnats de France et championnat d'Europe,
- Attribuer à l'association BVSE une subvention de 2 150 € pour la participation de groupes d'athlètes aux championnats d'Europe,
- Attribuer à LMDS une subvention de 3 480 € pour le championnat du Monde junior en Chine,

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

S²LO 

ID : 069-216902593-20241007-DEL24_10_07_8-DE

- Attribuer au club de Gymnastique Volontaire Vénissieux une subvention de 590 € pour le remplacement de matériel volé,
- Attribuer à VBF une subvention de 590 € pour pallier aux frais de déplacements de boxeurs au championnat de France.
- Dire que le montant des dépenses sera imputé sur les crédits inscrits au chapitre 65 : autres charges de gestion courante, à l'article 6574 : subventions de fonctionnement aux associations et aux autres organismes.

Par délégation du Maire,

La secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Madame Aude LONG